



**DELIBERATION N° 21/047 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2020**

CHÌ PIGLIA ATTU DI U RAPORTU NANTU À U SVILUPPU À LONGA ANDÀ 2020

SEANCE DU 26 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt six mars, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 mars 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Camille de ROCCA SERRA, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI,

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à Mme Rosa PROSPERI
M. Jean-François CASALTA à Mme Mattea CASALTA
M. François-Xavier CECCOLI à Mme Valérie BOZZI
M. Jean-Louis DELPOUX à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Santa DUVAL à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Fabienne GIOVANNINI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Jean-Jacques LUCCHINI à Mme Paola MOSCA
M. Pierre-Jean LUCIANI à M. Pierre GHIONGA
Mme Marie-Hélène PADOVANI à M. François ORLANDI
Mme Laura Maria POLI-ANDREANI à M. Pierre-José FILIPPUTTI
Mme Catherine RIERA à M. François ORLANDI
Mme Anne-Laure SANTUCCI à M. Guy ARMANET
M. Jean-Guy TALAMONI à M. Petr'Antone TOMASI

Mme Julia TIBERI à M. Pierre POLI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire,
- VU** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 28,
- VU** la délibération n° 20/096 AC de l'Assemblée de Corse du 30 juillet 2020 portant prorogation du cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse prévu par la délibération n° 20/065 AC du 24 avril 2020,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2021-11 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 23 mars 2021,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (63) : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-

SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Camille de ROCCA SERRA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur le développement durable de la Collectivité de Corse pour l'année 2020.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 26 mars 2021

Le Président de l'Assemblée de Corse,



Jean-Guy TALAMONI

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 25 ET 26 MARS 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

RAPORTU NANTU À U SVILUPPU À LONGU ANDÀ 2020

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Rapport ci-joint en annexe

RAPORTU À L'ANNU DI U SVILUPPU À LONGU ANDÀ 2020

RAPPORT ANNUEL
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



À via di
un territoriu
mudellu !

Cap sur un territoire
exemplaire !



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Caparticulu di u presidente

Édito du président

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise multidimensionnelle et sans précédent induite par l'épidémie de Covid-19.

Les conséquences de cette pandémie ont ébranlé toutes nos certitudes et tous les fondements des principaux modèles de société autour desquels se structure et s'organise le système mondial global.

La Corse est loin d'être épargnée par la crise qui a, depuis plus d'un an, bouleversé nos vies individuelles et collectives, dans toutes leurs dimensions.

Mais cette période a aussi permis de mettre en lumière les valeurs dont a toujours su faire preuve notre peuple aux heures les plus difficiles de son histoire : le courage, la générosité, la solidarité, et la capacité à se mobiliser pour faire face à l'adversité.

La Collectivité de Corse, institution garante des intérêts matériels et moraux de la Corse et des Corses, s'est, elle aussi, efforcée d'imaginer et de mettre en œuvre les réponses les mieux adaptées à cette situation inédite :

- D'abord, face à l'urgence et dès l'apparition de l'épidémie, pour protéger la santé publique et renforcer les solidarités humaines et territoriales ;
- Ensuite, pour la sauvegarde et l'accompagnement des acteurs économiques et sociaux confrontés à un choc sans précédent ;
- Enfin, dans la préparation de la relance de notre économie et la construction d'un nouveau modèle de développement, plus juste, plus durable, et plus vertueux.

Aujourd'hui, la réponse collective à cette pandémie implique nécessairement de prévenir une autre crise, celle du changement climatique mondial, phénomène auquel la Corse est particulièrement exposée en tant que territoire insulaire et méditerranéen.

Le développement durable est depuis 2015 un objectif stratégique clairement affiché par le Conseil exécutif de Corse.

L'attachement de la Collectivité de Corse à veiller à la prise en compte des principes arrêtés par le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) a permis à notre île de franchir des seuils qualitatifs et de construire de premiers socles significatifs.

Depuis, nous avons progressé dans beaucoup de secteurs essentiels : la transition énergétique et environnementale, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique ; la gestion des feux de forêts ; la valorisation des ressources naturelles ; l'aménagement du territoire et la lutte contre les fractures sociales et territoriales...

Comme en atteste ce rapport, la Collectivité de Corse poursuit son engagement dans la réalisation de l'Agenda 2030 élaboré par les Nations Unies, et la définition, en cohérence avec les 17 grands objectifs fixés par celui-ci, de sa stratégie de développement durable.

Ainsi, le Conseil exécutif de Corse s'est appliqué à décliner l'orientation en faveur du développement durable de façon opérationnelle et transversale dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par la Collectivité de Corse, ses agences et offices.

Elle a également été l'axe central de la politique de coopération euro-méditerranéenne mise en œuvre par l'institution, soutenue par celle-ci dans les diverses instances dans lesquelles elle est représentée (notamment le Comité des Régions ou la CRPM, à travers la présidence de la commission des îles).

C'est d'ailleurs à ce titre que j'ai eu l'honneur de participer en janvier dernier au « One Planet Summit », sommet qui a rassemblé de nombreux Chefs d'Etat et institutions internationales, ainsi que différents acteurs non gouvernementaux, autour des enjeux environnementaux.

J'ai souhaité, à travers mon intervention dans cet événement de portée internationale, rappeler que les territoires insulaires auront un rôle primordial à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la biodiversité, et que la Corse est d'ores et déjà résolument engagée dans cette voie.

Par ailleurs, dans la continuité de l'adoption en décembre 2019 de la délibération déclarant « l'urgence climatique et écologique », l'Assemblée de Corse, sur proposition du Conseil exécutif, s'est prononcée le 5 novembre 2020 en faveur du soutien à deux initiatives majeures portées au niveau européen :

- La mise en place, à l'échelle de l'Union européenne, d'une Taxe sur les Transactions Financières (TTF) qui permettrait une augmentation sensible du budget européen et dont le produit serait fléché et affecté au financement d'objectifs estimés vitaux pour notre territoire insulaire, tels que le climat, la santé et l'emploi ;
- L'initiative du député Younous Omarjee demandant que les îles et les régions ultrapériphériques de l'Union européenne puissent bénéficier d'une allocation spécifique de 1% du budget du « Fonds de Transition Juste », en application notamment de l'article 174 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne.

L'année 2021, et celles qui s'en suivront, seront des années décisives. Elles doivent nous permettre d'apporter des réponses à la hauteur des défis majeurs qui se posent devant nous, et d'impulser, dans le cadre d'une relance verte, le développement vertueux dont notre île a besoin.

C'est par cet engagement et cette volonté de transformation profonde de notre modèle de société que nous pourrons, ensemble, faire naître de la tourmente que nous vivons actuellement, une nouvelle page, sereine et apaisée, de l'histoire de la Corse et de son peuple.

L'orientazione maestre di u sviluppu à longu andà in Corsica

Les grandes orientations du développement durable en Corse

La stratégie de développement durable de la Collectivité de Corse intègre progressivement les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies, en cohérence avec un outil majeur de la politique territoriale : **le Plan de Développement Durable de la Corse (PADDUC)**.

Document de planification, le PADDUC « définit une stratégie de développement durable du territoire en fixant les objectifs de la préservation de l'environnement de l'île et de son développement économique, social, culturel et touristique, qui garantit l'équilibre territorial et respecte les principes énoncés à l'article L. 101-2 du Code de l'Urbanisme » (article L. 4424-9 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le PADDUC est un véritable projet de société à l'horizon 2040 et ne doit pas être réduit à sa dimension urbanistique. Voulant instaurer le nécessaire équilibre entre développement et protection, il participe de la sécurisation des documents d'urbanisme et encadre le droit des sols à travers des orientations réglementaires, mais il est également un document opérationnel qui propose les moyens de sa mise en œuvre, et un document anticipateur qui évalue les incidences probables du projet d'aménagement.

Le PADDUC prévoit le doublement de la production alimentaire endogène d'ici 2030.

Pour ce faire, des espaces stratégiques agricoles (ESA), qui représentent 12 % de la surface de l'île ont fait l'objet d'une représentation cartographique afin de les préserver de l'artificialisation.

En 2018, le Tribunal Administratif a annulé la cartographie au 1/50 000ème des ESA. Cette annulation a été confirmée en 2019 par la Cour Administrative d'Appel. L'Assemblée de Corse a donc approuvé le 5 novembre 2020 la modification n° 1 du PADDUC relative au rétablissement de la carte des ESA. Toutes les dispositions du PADDUC relatives aux ESA demeurent par ailleurs inchangées par rapport à la délibération d'octobre 2015 approuvant le document.

Du projet de société au projet d'aménagement et de développement durable, cet outil se veut un modèle au service du peuple corse, adapté aux réalités du territoire.

Les grandes orientations de ce modèle ont été organisées autour des 3 piliers du développement durable dans une logique de transversalité :

1 - Sur le plan environnemental

- Aménager durablement notre île nécessite de mettre en place une armature urbaine et un maillage qui répondent au besoin de rééquilibrage territorial, tout en posant les principes d'un urbanisme maîtrisé qui préserve la biodiversité et protège les milieux et les ressources ;
- Définir des Espaces Stratégiques Environnementaux qui viendront compléter les protections existantes ou concomitantes à l'adoption du PADDUC ;
- Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières ;
- Préserver les espaces nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et sylvicoles.

2 - Sur le plan du développement économique

- Intégration de la carte des Espaces Stratégiques Agricoles de façon à gérer et à valoriser durablement nos ressources naturelles afin de limiter les facteurs de dépendance du territoire (vis-à-vis de l'extérieur) et de tendre progressivement vers plus d'autonomie alimentaire ;
- Passer d'une économie de la rente à une économie productive ;
- Générer une économie durable au service de
- l'amélioration des conditions de vie des habitants de l'île et du rééquilibrage territorial.

3 - Sur le plan du développement sociétal

- Dynamiser les espaces ruraux intérieurs ;
- Valoriser notre capital environnemental et ainsi devenir un avantage compétitif pour la Corse ;
- Mettre les ressources culturelles, identitaires et patrimoniales au service du projet de développement et en faire des marqueurs forts de notre territoire.
- L'orientazione maestre di u sviluppu à longu andà in Corsica.

Covid-19 : A perennità di i nostri mudelli messa à u provu

Covid-19 : la durabilità de nos modèli mise à l'épreuve

L'année 2020 restera pour la Corse comme pour une grande partie de la planète marquée par la pandémie de Covid-19. Cette crise sanitaire économique et sociale, sans précédent, agit comme un puissant révélateur de la nécessité de renforcer la durabilité de nos modèles, au travers des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015. Plus que jamais, les interconnexions et interdépendances entre économie, environnement et social qui constituent les 3 piliers du développement durable, doivent nous permettre de construire un avenir tourné vers la durabilité pour faire de la Corse un territoire exemplaire.

Environnement : la biodiversité et le climat, causes de la crise mondiale

Le réchauffement global de notre planète qui a largement impacté la Corse depuis plusieurs années est plus rapide que la capacité des espèces à s'adapter, si bien que faune et flore disparaissent. La perte de cette biodiversité (**ODD14 - Biodiversité marine et ODD15 - Biodiversité terrestre**), que certains n'hésitent plus à qualifier de 6^e extinction de masse des espèces, couplée à la déforestation (que ce soit pour l'agriculture ou l'immobilier) et à la combustion des énergies fossiles (**ODD7 - Énergies propres à un coût abordable**), augmente les émissions de gaz à effet de serre qui renforcent encore un peu plus le réchauffement climatique. La boucle est bouclée, et montre à quel point la protection de notre environnement est cruciale. Notre territoire et notre collectivité sont pleinement engagés dans la lutte contre les changements climatiques (**ODD13 - Lutte contre les changements**) et pour protéger la biodiversité.

Économie : sauver les acteurs, se réinventer et se transformer vers plus de durabilité

La première conséquence de la pandémie est la dégradation de la santé et la mort de centaines de milliers de personnes à travers le monde (**ODD3 - Santé & Bien-être**). La deuxième conséquence est l'arrêt brutal de pans économiques entiers, et *in fine* la récession (**ODD8 - Travail décent et croissance économique**). En Corse, notre économie a été touchée de plein fouet mettant ses capacités d'adaptation à rude épreuve (**ODD9 - Industrie, innovation, infrastructures**). Ce défi de la résilience de notre modèle économique, nous le relevons en renforçant ce qui était déjà à l'œuvre sur notre territoire : le développement du numérique, l'économie de la fonctionnalité et l'économie circulaire : achats locaux, réemploi, nouvelles filières (**ODD12 - Modes de production et de consommation responsables, ODD 2 - Agriculture durable**). Une des rares conséquences positives de cette pandémie aura été la rapidité de nos acteurs à s'adapter et à exercer des solidarités dans l'urgence.

Social : la lutte contre les inégalités au centre du défi posé par la crise Covid-19

Le pendant des crises économiques est toujours l'augmentation des inégalités (**ODD 10 - Inégalités, ODD5 - Égalité entre les sexes**), ce contre quoi s'emploie activement notre collectivité de par ses compétences. Avec la récession économique, le risque est que basculent dans la pauvreté les plus précaires (**ODD1 - Lutte contre la pauvreté, ODD 2 - Lutte contre la faim et la malnutrition**). La clé pour nous relever de cette épreuve est la solidarité. Il n'y a pas de durabilité sans équité ni égalité. Notre collectivité l'a compris depuis de nombreuses années et a mis en place de nombreuses actions dans ce domaine.

Covid-19 versus Agenda 2030 ?

Les grands enjeux à relever pour renforcer la durabilité de notre territoire sont parfaitement synthétisés dans l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit à la fois d'un cadre politique et d'un outil de pilotage de nos politiques publiques, qui met en évidence les constantes interrelations et les puissantes interdépendances entre chacun des 17 objectifs à atteindre d'ici 10 ans. C'est la raison pour laquelle notre collectivité a fait le choix cette année de vous rendre compte de la durabilité de toutes ses politiques publiques, projets, dispositifs et démarches à l'aune des ODD. D'abord pour vous présenter les moyens et les partenariats mis en place pour accroître la durabilité de notre développement territorial (**ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs**), mais aussi *in fine* pour vous rendre compte de l'efficacité de notre action afin de construire un territoire tourné vers l'avenir, apaisé, juste et aussi résilient que cela est possible dans cette période si particulière (**ODD16 - Paix, Justice, Institutions efficaces**).

I 17 scopi di u sviluppu à longu andà

Les 17 objectifs de développement durable

Une grille de lecture opérationnelle pour interroger les conséquences de la Covid-19 et se fixer un cap de développement plus soutenable

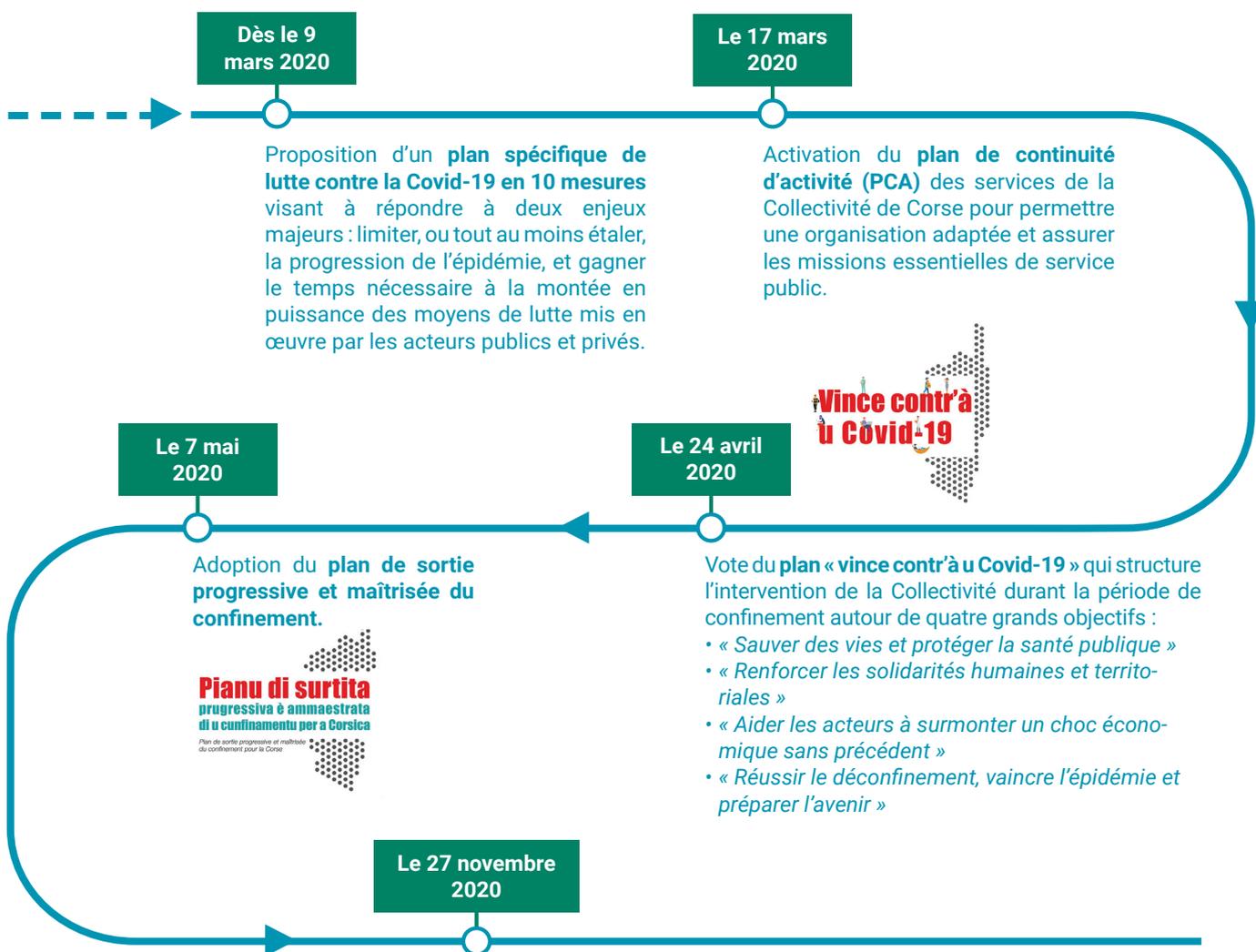


2020 : a Cullettività impignata di fronte à a crisa

2020 : la Collectivité de Corse mobilisée face à la crise

La Collectivité de Corse s'est mobilisée tout au long de l'année pour sauver des vies et protéger la santé publique, garantir les moyens de subsistance des Corses, aider les acteurs à surmonter ce choc. Avec l'exigence de solidarité au cœur de son action, elle s'est engagée dans la mise en place de mesures coordonnées et novatrices pour apporter des réponses aux conséquences de la pandémie.

Cette réponse d'ensemble coordonnée s'est progressivement adaptée à l'évolution de la crise de la Covid-19 pour permettre le déploiement de dispositifs inédits et adaptés à notre territoire.



Adoption à l'unanimité du premier volet du plan « Salvezza è Rilanciu » co-construit avec les acteurs économiques et sociaux. À la suite du deuxième confinement, le bilan des impacts de la Covid-19 a démontré que la Corse, de par son insularité et la structure de son économie, était plus durement impactée par la crise économique et sociale que les territoires continentaux. Ce constat impose la mise en place de nouvelles mesures, avec un plan organisé autour de 2 volets :

- « **Salvezza** » : première liste de mesures d'urgence visant à la sauvegarde des entreprises et de l'activité économique, à la préservation de l'emploi et à l'atténuation des conséquences sociales de la crise ;
- « **Rilanciu** » : mesures de moyen et long terme, avec l'ambition, au-delà de l'urgence, de poser les jalons d'une véritable relance et d'une adaptation structurelle du modèle économique et social insulaire aux enjeux d'évolution post-Covid et de transition écologique.

Covid-19 : les actions réalisées en 2020

« Sauver des vies et protéger la santé publique »

- Instauration d'un Fonds « Salute Covid-19 » de 3 M€ pour financer l'acquisition de matériel de protection et d'équipements médicaux ;
- Mobilisation des laboratoires d'analyse de la Collectivité de Corse pour la fabrication de gel hydro-alcoolique ;
- Mise à disposition des internats le Finusellu sur Aiacciu, et Montesoru sur Bastia pour accueillir des patients Covid-19 ne pouvant réintégrer leur domicile ;
- Soutien logistique et financier pour protéger les personnes, les professions et les établissements les plus exposés ;
- Accueil des enfants de soignants pendant la période du confinement ;
- Affrètement le 16 avril 2020 d'un appareil d'Air Corsica pour une commande urgente de blouses du CH Aiacciu ;
- Constitution d'une réserve sanitaire de 26 agents volontaires et mobilisables en renfort sur les établissements de santé ;
- Garantie du financement des services d'aide à domicile ;
- Lancement le 4 mai 2020 d'un appel à manifestation d'intérêt via l'Agence de Développement Economique de la Corse pour soutenir la production locale de masques et autres équipements de protection individuelle.

3 M€ débloqués au titre du Fonds « Salute Covid-19 ».

4 millions de masques commandés.

2 000 litres de gel achetés et 5 500 litres d'éthanol transformés en solution hydro alcoolique.

« Renforcer les solidarités humaines et territoriales »

- Création d'un numéro vert dès le 26 mars 2020 pour apporter des réponses rapides et de proximité aux situations d'urgence alimentaire et de violences conjugales ;
- Distribution d'équipements aux publics les plus vulnérables via un Partenariat avec Emmaüs Connect ;
- Soutien aux ménages via le dispositif « Aiutu in casa » voté le 24 avril 2020 ;
- Mise en place dès le 1^{er} mars 2020 d'un dispositif d'aide individuelle exceptionnelle en faveur des élèves et étudiants des filières sanitaires et sociales impliqués dans la lutte contre le Covid-19 ;

- Mobilisation d'une cellule de veille de l'espace numérique de travail Leia pour assurer la continuité des enseignements durant le confinement ;
- Soutien au secteur associatif impliqué dans la lutte contre le Covid-19 ;
- Mise en œuvre d'un dispositif transitoire du fonds montagne pour apporter une aide financière exceptionnelle aux acteurs socio-économiques locaux.

100 appels par semaine au numéro vert pendant le confinement.

60 tablettes distribuées dans les EHPAD.

103 cartes SIM, 43 smartphones, 20 téléphones distribués aux plus démunis.

2 M€ mobilisés au titre du dispositif de soutien aux ménages « Aiutu in casa ».

344 000 € accordés à l'Université de Corse.

« Aider les acteurs à surmonter un choc économique sans précédent »

- Instauration du fonds « Sustegnu » pour la prise en charge de l'intégralité du coût des prêts bancaires souscrits par les entreprises ;
- Campagne de communication et de promotion des produits corses et des circuits courts ;
- Dotation de 600 000 € au titre du dispositif de garantie bancaire destiné aux agriculteurs et géré par la CADEC via l'ODARC ;
- Mise en place par l'Office de l'Environnement de la Corse, d'un fonds de solidarité pour la petite pêche côtière ;
- Création de la marque collective « Safe Corsica » afin de promouvoir auprès des touristes potentiels une image sécurisante de la Corse sur le plan sanitaire.

7,5 M€ débloqués au titre du fonds « Sustegnu » (dont 6 M€ par la Collectivité de Corse), 4000 entreprises insulaires soutenues, pour un impact de plus de 600 M€.

500 000 € de budget alloué pour la petite pêche côtière et 138 armateurs accompagnés.

Le portail www.covid-19.corsica

Autour du slogan « Vince contr'à u Covid-19 », ce portail numérique déployé par la Collectivité Corse remplit trois fonctions principales :

- apporter, de façon simple et rapide, des réponses concrètes aux besoins d'information des particuliers, des familles et des acteurs économiques et sociaux ;
- permettre aux Corses d'être informés au quotidien de l'action menée dans la lutte contre l'épidémie par la Collectivité de Corse en articulation avec les différents partenaires (Etat, communes et intercommunalités, chambres consulaires, etc.)
- présenter les dispositifs d'aide et d'urgence déployés par la Collectivité de Corse à destination des différents publics et permettre le dépôt des dossiers de demande d'aide en ligne.

I 5 scopi di u sviluppu à longu andà

Les cinq finalités du développement durable

Comme chaque année, la Collectivité de Corse présente son rapport annuel de développement durable. Les actions menées en 2020 au titre des politiques de la Collectivité sont regroupées en 5 orientations (finalités), définies à l'article L.110-1 du code de l'environnement et mises en lien avec les 17 ODD.

Un focus sur la politique interne illustre également les mesures exemplaires appliquées au fonctionnement de la Collectivité de Corse.

Finalité 1

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Finalité 2

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Finalité 3

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Finalité 4

Épanouissement de tous les êtres humains

Finalité 5

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Pour en savoir plus : www.agenda-2030.fr

SUNTA

SOMMAIRE

SCOPI FINALITÀ 1

- P. 10 LUTTÀ CONTR'À U RISCALDAMENTU CLIMATICU È PRUTEGE L'ATMOSFERA**
LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE
- P. 11** Risparà e risorse energetiche è sviluppa a pruduzione d'energie lucale
Économiser les ressources énergétiques et augmenter la production d'énergies locales



SCOPI FINALITÀ 2

- P. 12 SALVÀ A BIUDIVERSITÀ, L'AMBIENTI È E RISORSE**
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES
- P. 13** Ammaistrà l'acqua nantu à u territoriu di a corsica
Mieux gérer l'eau sur le territoire corse
- P. 14** Prutege è risturà a biudiversità
Protéger et restaurer la biodiversité
- P. 15** Calà l'impattu nantu à l'ambiente è u frazu di e risorse naturale
Réduire l'impact environnemental et la consommation des ressources naturelles



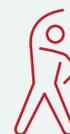
SCOPI FINALITÀ 3

- P. 16 ASSICURÀ A SULIDARITÀ TRÀ I TERRITORII È E GENERAZIONE**
GARANTIR LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS
- P. 17** Agisce per un accessu à a salute per tutti è per l'invechjà bè
Favoriser l'accès à la santé pour tous et le bien vieillir
- P. 18** Riduce e sparità per ciò chì tocca à i diritti è à l'alloghju
Réduire les inégalités en matière de droits et de logement
- P. 19** Assicura e mubilità è l'accessu à u numericu è à a furmazione
Garantir les mobilités, l'accès au numérique et à la formation
- P. 20** Rinfurzà l'attrattività è u sustegnu à i territorii
Renforcer l'attractivité et le soutien aux territoires



SCOPI FINALITÀ 4

- P. 21 AGISCE DA PERMETTE À L'ESSARI UMANI DI SPANNASSI E RISORSE**
FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS
- P. 22** Sparghe u patrimoniu naturale, a cultura è a lingua corsa
Faire rayonner le patrimoine naturel, la culture et la langue corse



SCOPI FINALITÀ 5

- P. 23 SVILUPPÀ I MODI DI PRUDUZIONE È DI CUNSUMAZIONE RISPUNSEVULI**
Développer des modes de production et de consommation responsables
- P. 24** Prumove una ecunomia durevule è di vicinanza
Promouvoir une économie durable et locale
- P. 25** Assicura una gestione virtuosa di i scarti è avviassi ver di una ecunomia circolare
Conforter une gestion vertueuse des déchets et tendre vers un modèle d'économie circulaire



P. 26/27

Pianu strettu nantu à/ Zoom sur

L'azzione interne in quantu à u funzionamentu di a Cullettività di Corsica
Les actions internes au fonctionnement de la Collectivité de Corse

LUTTÀ CONTR'À U RISCALDAMENTU CLIMATICU È PRUTEGE L'ATMOSFERA

LUTTER CONTRE
LE RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE ET PROTÉGER
L'ATMOSPHÈRE



Tempête Adrian, vieux port de Bastia.

LE CONTEXTE CORSE



Ces dernières années, la Corse a été marquée par des événements climatiques extrêmes. En 2020, ces phénomènes violents ont particulièrement impacté notre territoire. En février, les tempêtes Ciara et Hervé occasionnent respectivement un record de chaleur « effet foehn » sur la côte Est (28°C), des pointes allant jusqu'à 219 km/h au sémaphore du Cap Corse et deux gros incendies détruisant 320 ha et 1100 ha de végétation ; en juin, un épisode particulièrement violent et localisé a touché de plein fouet la région d'Aiacciu avec d'importantes inondations (entre « 100 et 120 millimètres » de pluie en une journée), et enfin, plus récemment, en décembre, la tempête Bella avec des vents forts, de la pluie et une mer très agitée dans le sud de la Corse.

La Collectivité de Corse a pris pleinement la mesure de cet enjeu en engageant une politique volontariste pour lutter contre le réchauffement climatique et atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) votée le 29 octobre 2015 prévoit de réaliser plus de 200 % de gains en efficacité énergétique.

Le 4 juillet 2019, suite à un important travail et de nombreux échanges, le Président du Conseil exécutif de Corse et le Ministre de la Transition écologique et solidaire ont signé le Protocole d'accord « pour la mise en œuvre optimisée de la PPE ».



Risparà e risorse energetiche è sviluppà a pruduzione d'energie lucale

Économiser les ressources énergétiques et augmenter la production d'énergies locales

Les actions réalisées en 2020

Le Protocole d'accord « pour la mise en œuvre optimisée de la PPE » a conduit à la présentation le 15 décembre 2020 de la convention entre EDF et la Collectivité de Corse, confiant à l'Aménagement Urbanisme Énergie (AUE) le pilotage et la mise en œuvre opérationnelle de 6 actions hyper structurantes (Rénovation globale performante des logements collectifs, notamment sociaux ; Rénovation globale performante des logements individuels ; Rénovation de l'éclairage public ; Filière bois énergie ; Filière solaire thermique « individuel » ; Filière solaire thermique « collectif »).



Rénovation performante de l'habitat

La rénovation énergétique performante des logements collectifs et individuels permettra la réduction des consommations énergétiques de l'ensemble des ménages et en particulier ceux se trouvant en situation de précarité. La mise en œuvre du plan de rénovation constitue une réponse adaptée à des factures énergétiques élevées. Les services de l'AUE accompagnent les bailleurs sociaux au travers d'appels à projets, et les ménages au travers du dispositif ORELI, en mobilisant des financements FEDER, CPER, CdC et CSPE.



Appel à projet « Rénovation de l'éclairage public »

L'éclairage public représente un enjeu énergétique, environnemental et financier important pour la Corse en général, et pour les communes en particulier. Il constitue une des premières sources de nuisances lumineuses et représente 30 à 50% de la facture énergétique communale. L'objectif final est de rénover la totalité des 65 000 points lumineux de la Corse.



Développer la mobilité active

Viser l'autonomie énergétique de la Corse à horizon 2050 impose de réduire également la consommation dans le secteur des transports qui représente 54% de la consommation globale. Afin d'encourager cette évolution des pratiques, l'AUE octroie une aide à l'achat pour les Vélos à Assistance Électrique (VAE) à destination des particuliers, des collectivités et des entreprises.



Développer l'eau chaude solaire

La Collectivité de Corse se mobilise également pour augmenter le nombre d'installations solaires thermiques, ou du moins dans un premier temps freiner la nette diminution du nombre d'installations annuelles dans l'île, alors même que le gisement potentiel n'est pas épuisé. A ce titre, des appels à projets à destination de secteurs particulièrement consommateurs en eau chaude, comme le tourisme, ont été lancés conjointement avec l'AUE, l'ATC, l'ADEME et EDF.



En 2020, la politique de la Collectivité de Corse en matière d'énergie s'est également traduite par l'organisation de la 2^e édition du Salon Energ'îles le 22 octobre sous la forme de 3 émissions diffusées en direct sur le web. Dédié à la problématique énergétique des territoires insulaires, cet événement a permis de mobiliser les réseaux d'acteurs et de sensibiliser les publics.

Par ailleurs, l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse (OEHC), au sein d'un consortium (avec NGE Connect et l'Università di Corsica), a déposé une candidature avec le projet SYSPROD (SYStème de PRODUCTION d'énergie verte couplée à la purification d'eau) à l'appel à projets PSPC-Régions n°2 (Programme d'Investissements d'Avenir – Projets Structurants Pour la Compétitivité), organisé par la Banque Publique d'Investissement (BPI).

Avec ce projet, l'OEHC entend ainsi valoriser les plans d'eau dont il a la concession, et mettre en œuvre avec ses partenaires un procédé global innovant de productions d'électricité issue du photovoltaïque, d'hydrogène, d'oxygène et d'ozone dans un objectif d'économie circulaire et écologique.

... et à venir

Un renforcement de l'assistance opérationnelle apportée par l'AUE est envisagé, ainsi qu'une approche plus transversale entre les secteurs.



19 500
points lumineux
rénovés ou en cours
de rénovation et
155 communes qui
ont répondu à l'AAP.

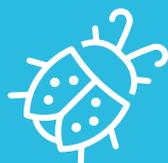


1 250
logements
sociaux rénovés
ou en cours de
rénovation au
niveau BBC-Réno /
BBC Compatible.



2 700
vélos à assistance
électrique (VAE)
soutenus et en
service fin 2020, et
2 500 particuliers
et 94 entreprises/
collectivités qui ont
pu bénéficier de
l'aide depuis 2016.

SALVÀ A BIUDIVERSITÀ, L'AMBIENTI È E RISORSE



PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX
ET LES RESSOURCES

Île de la Pietra.

LE CONTEXTE CORSE



Dans un contexte de changement climatique global, la gestion de l'eau représente un enjeu majeur conditionné par de contraintes de plus en plus fortes. En Corse, la diminution de la pluie efficace de l'ordre de 20 %, la baisse des débits de - 18 % en moyenne sur les cours d'eau majeurs de l'île entraînant des périodes d'étiage plus longue, la fonte du manteau neigeux et le poids croissant des sollicitations (activités économiques, touristiques et agricoles, population résidente estivale en forte hausse) sur la ressource en eau ont un impact peut-être plus important qu'ailleurs. Les constats sont clairs : ils évoquent le tarissement probable de la ressource et une aggravation du risque sécheresse et inondations.

Face à ce constat, la Collectivité de Corse souhaite renforcer son action pour garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que des objectifs de qualité et de quantité des eaux, s'adapter au changement climatique, protéger la biodiversité et lutter contre les dégradations Environnementales. Ainsi, elle s'appuie sur différents outils en partenariat avec les acteurs locaux : le Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) en cours de révision, une nouvelle stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE), les contrats de territoire dans le cadre du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau et le Schéma d'aménagement hydraulique de la Corse « ACQUA NOSTRA 2050 », le futur Schéma Régional des Espaces Naturels Sensibles... Des dispositifs qui garantissent la cohérence des actions menées par la Collectivité de Corse.



Ammaistrà l'acqua nantu à u territoriu di a corsica

Mieux gérer l'eau sur le territoire corse

Les actions réalisées en 2020

Dans le cadre du 11^e Programme d'intervention de l'Agence de l'Eau, le premier contrat de territoire « Eau » a été signé avec la Collectivité de Corse et la Communauté de communes de la Pieve de l'Ornanu et du Taravu (CCPOT). Il favorisera une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement et des milieux aquatiques.

Par ailleurs, l'Assemblée de Corse a approuvé le 31 juillet 2020 le Schéma d'Aménagement Hydraulique de la Corse, ACQUA NOSTRA 2050. Ce Schéma d'Aménagement vient renforcer des stratégies existantes en proposant une action structurante sur les 30 prochaines années pour répondre aux enjeux de l'eau sur le territoire corse. Les actions stratégiques qui guideront le plan d'aménagement sur un périmètre de 8 microrégions (Rughjone Aiaccinu, Sartinese / Valincu, Purtivechjacciu, Piaghja Orientale, Nebbiu, Balagna, Capicorsu, Punente) sont les suivantes :

- Augmentation des niveaux de stockage (120 M m³ de stockage en 2050, soit une augmentation de +168% par rapport au volume actuel) afin de mettre en adéquation les ressources mobilisables avec les besoins en tenant compte des évolutions à 30 ans ;
- Sollicitation de nouvelles ressources et renforcement des transferts dans une logique de sécurisation de l'alimentation en eau ;
- Augmentation des capacités de prélèvement instantanées donnant ainsi la possibilité d'optimiser les prélèvements ;
- Adaptation des valeurs de débit réservé au cas spécifique de chaque rivière en intégrant les débits d'étiage réels ;
- Modernisation et mise aux normes réglementaires des barrages de la concession afin de répondre au cadre réglementaire en évolution continue ;
- Intégration d'actions de développement durable : nécessaire évolution des pratiques, production d'Énergie solaire, REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées)...

€ **450 M €** de Plan
Pluriannuel d'Investissement soit
un investissement total de 600 M€.

...Et à venir

En 2021, de nouveaux contrats de territoire seront élaborés, dont celui de la Communauté de communes du Sartinese Valincu et du Taravu (CCSVT).

Mise en œuvre des actions à court terme du Schéma d'Aménagement Hydraulique de la Corse Acqua Nostra 2050 : déploiement de 3 stations hydrométriques sur l'Alisgiu, le Baracci et l'Alisgiani, mise en conformité réglementaire d'ouvrage (prise de Sartè, prise de l'Osu,...), réalisation du surpresseur de Purtivechju, vidange du barrage d'Alisgiani.

La préparation du nouveau SDAGE 2022-2027

Les travaux de révision du SDAGE 2016-2021 du bassin de Corse sont poursuivis en 2020, et permettront de finaliser fin 2021 et au plus tard en mars 2022 (échéance repoussée en raison de l'épidémie de la Covid-19) le nouveau SDAGE 2022-2027 qui sera approuvé par l'Assemblée de Corse.

Les évolutions majeures du projet de SDAGE 2022-2027 concernent :

- l'adaptation au changement climatique, qui constitue désormais une nouvelle orientation fondamentale, dans la lignée du plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) adopté par le comité de bassin en 2018 ;
- la gestion quantitative à travers l'engagement, dans les secteurs prioritaires, de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) afin de définir, en concertation, des règles de partage entre les besoins des milieux et les différents usages.

Une stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau à vocation opérationnelle, la SOCLE, proposera en outre des recommandations territorialisées opérationnelles et spécifiques pour chacune des intercommunalités afin d'aboutir à une gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement, mais aussi de GeMAPI.

A noter, l'amélioration de la connaissance via la création d'un outil partagé (système d'information et de gestion des eaux de Corse) devra permettre d'anticiper les effets du changement climatique.



650

réseaux publics de distribution d'eau potable.



65 %

des captages destinés à un usage alimentaire visés par une régularisation administrative en 2016.



8 nouvelles communes ont signé une convention avec la Collectivité pour bénéficier de son assistance technique dans le domaine de l'alimentation en eau potable et de la protection de la ressource. Au total, 16 communes et 1 EPCI regroupant 18 communes conventionnées, un résultat au-delà des attentes.



CIBLES 13.3

CIBLES 14.1, 14.2, 14.a

CIBLES 15.1, 15.5, 15.9

Prutege è risturà a biudiversità

Protéger et restaurer la biodiversité

Les actions réalisées en 2020

Dans le cadre de ses compétences, la Collectivité de Corse s'implique fortement dans la mise en œuvre d'une politique visant à préserver l'environnement et la biodiversité.

En 2020, elle a lancé le Schéma Régional des Espaces Naturels Sensibles, un outil structurant qui va lui permettre de se doter du cadre et des moyens nécessaires pour assurer la gestion des espaces concernés sur son territoire.

Cette année, la Collectivité a par ailleurs contribué à l'animation de 6 sites « Natura 2000 », l'Office de l'environnement de Corse (OEC) intervenant en parallèle notamment sur des sites marins.

Des actions environnementales de préservation et de valorisation ont également été mises en œuvre, notamment dans le bassin-versant du Taravu et à Saleccia dans le massif de l'Agriate.

Les études et les nombreux suivis scientifiques des espèces et des habitats naturels menés par le service de la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia permettent d'approfondir les connaissances sur les lagunes, de mettre en place une gestion adéquate de cet Espace Naturel Sensible et d'évaluer la pertinence des politiques publiques et actions mises en place pour l'amélioration de sa préservation.



3 nouvelles espèces à Biguglia

Dans cette réserve naturelle d'une grande richesse, elles ont été recensées à l'occasion du suivi ornithologique mis en œuvre en 2020 en collaboration avec les universités, l'IFREMER et le BRGM.

... Et à venir

Après un premier aménagement paysager et de restauration du site de Cupabia en 2018, plusieurs autres sites feront l'objet d'aménagements et seront ouverts au public : Capitello, Les deux Églises sur Carghjese, Fornacina.

 **300** espèces protégées dont certaines endémiques.

 **3 000** oiseaux bagués sur la réserve naturelle de l'étang de Biguglia.

 **90** sites Espaces Naturels Sensibles très majoritairement littoraux.

 **90 000 €** investis en frais d'étude et 30 000 euros dans le matériel de suivi de la qualité des milieux.

Deux réservoirs de biodiversité à préserver

L'étang de Tanchiccia et la zone humide de Pistigliolo

Ils représentent : 10 habitats d'intérêt communautaire, 8 % de la flore nationale sur 80 ha, + de 160 espèces d'oiseaux inventoriées dont les 3/4 protégées.

Classée zone « Natura 2000 » et Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF), Tanchiccia bénéficie d'un plan de restauration et d'entretien écologique.



Site de Cupabia, Espace Naturel Sensible de la Collectivité de Corse.

Calà l'impattu nantu à l'ambiente è u frazu di e risorse naturale

Réduire l'impact environnemental et la consommation des ressources naturelles

Les actions réalisées en 2020

Dans la prise en compte de ses projets structurants pour le territoire, notamment à l'occasion de grands aménagements routiers, des mesures ont été prises afin de réduire l'impact de ces derniers sur l'environnement et la biodiversité. A titre d'exemple, des surfaces ont été gelées à l'urbanisation afin de maintenir la continuité écologique (voie nouvelle Caldaniccia-Budiccione à Aiacciu).

Par ailleurs, une mission environnementale spécifique a été mise en place concernant les investissements routiers. En 2020, la mission a assuré le suivi environnemental de plusieurs projets : celui de la Pénétrante d'Aiacciu, du Giratoire de la Gravona et de l'aménagement de la route des Sanguinaires.

... Et à venir

Des mesures sont programmées pour compenser l'impact de la construction de la 2x2 voies Socordis-Mezzana dont les travaux démarreront en 2021.



110 hectares sanctuarisés dans le cadre du projet de la voie nouvelle Caldaniccia-Budiccione à Aiacciu.

ASSICURÀ A SULIDARITÀ TRÀ I TERRITORII È E GENERAZIONE



GARANTIR LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES TERRITOIRES
ET LES GÉNÉRATIONS



Route D84 près de Calacuccia.

LE CONTEXTE CORSE



La Corse est confrontée à différents types de fractures : sociale, territoriale, intergénérationnelle et numérique... En tant que territoire insulaire et marqué par la ruralité (80 % de sa superficie et une densité moyenne de 39 habitants/km²), elle fait face à des problématiques qui touchent en particulier les personnes âgées et fragiles (les plus de 75 ans y sont surreprésentés et les + de 65 ans pourraient, selon l'INSEE, représenter un tiers de la population corse en 2040).

Ce vieillissement caractérisé dans l'intérieur se singularise avec en parallèle, le vieillissement de la profession des médecins généralistes libéraux et du personnel soignant localisés dans les territoires faiblement peuplés et enclavés géographiquement. Ainsi à horizon 2030, si la tendance ne s'inverse pas, l'accessibilité aux soins particulièrement dans les zones rurales sera dégradée.

Qui plus est, la forte précarité observée (avec notamment un taux de pauvreté de 18,5 %, contre 14% pour la moyenne nationale) génère des inégalités pour les plus démunis d'accès au droit logement, à la formation et à l'information.

Pour répondre à ces enjeux, la Collectivité de Corse mène une politique volontariste de lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé, de logement, d'égalité femmes-hommes ou encore de mobilités.



Agisce per un accessu à a salute per tutti è per l'invechjà bè

Favoriser l'accès à la santé pour tous et le bien vieillir

Les actions réalisées en 2020

Outil majeur destiné à améliorer l'accès aux services de santé, la plateforme régionale e-s@nté a été mise en place (projet GCS SIRSCO).

Afin de pallier la désertification médicale et ancrer l'offre de soins dans les territoires notamment fragiles, la Collectivité de Corse a notamment poursuivi les efforts d'accueil et d'accompagnement des étudiants en médecine générale, dans le cadre de la convention cadre relative à l'internat et au post-internat de médecine en Corse signée en 2018.

Des actions ont été développées en direction des seniors : poursuite de la mise en place et du financement des résidences autonomie qui permettent de bénéficier d'un logement individuel avec un loyer modéré et de prestations destinées à prévenir la perte d'autonomie ; développement des ateliers de prévention et des séances de pratiques sportives dans le cadre du dispositif « Bien vieillir en Corse ».

... Et à venir

Pour favoriser le recrutement d'aides-soignants, des formations délocalisées sont programmées sur Sartène et Corte en septembre 2021. Une action qui s'inscrit dans un projet élaboré conjointement par la Collectivité de Corse, l'Agence régionale de santé, les Instituts de formation d'aides-soignants (IFAS), les hôpitaux territoriaux et le Comité de massif.



Visite des locaux de l'EHPAD de Toga et échanges avec les équipes et les résidents.



91,5 % du montant du programme « internat » financés par la Collectivité de Corse soit 852 725 euros.



426 000 masques achetés par la Collectivité distribués aux professionnels de santé, au secteur médico-social et associations de lutte contre la précarité et à **240 000** communes et communautés de communes de mars à mai 2020.

50 places en résidences autonomie sur le territoire corse pour un montant de 56 000 euros.



28,7 % de la population insulaire de 60 ans et plus sur le territoire, 6 000 personnes dépendantes en plus en 2030.



Riduce e sparità per ciò chì tocca à i diritti è à l'alloghju

Réduire les inégalités en matière de droits et de logement

Les actions réalisées en 2020

En matière de logement, la Collectivité a poursuivi la mise en œuvre d'une politique incitative, avec un soutien apporté aux projets qui respectent les objectifs fixés en matière de développement durable.

Le règlement d'aides en faveur du logement et de l'habitat « Una casa per tutti, una casa per ognunu » a permis de déployer des dispositifs visant à lutter contre la spéculation et la dépossession foncière, la paupérisation d'une part importante des insulaires, et les inégalités territoriales entre le littoral et l'intérieur de l'île.

La Collectivité de Corse a ainsi pu renforcer l'aide à la primo accession et au logement social ou à prix encadré, avec un soutien accru aux territoires du rural et de la montagne, et une politique incitative à destination des projets respectant les objectifs fixés en matière de développement durable.

Le premier accueil social a été mis en place. Destiné à toute personne rencontrant des difficultés ou qui souhaite exprimer une demande d'ordre social, ce service garantit une écoute attentive, une prise en compte de la globalité des besoins et des conseils adaptés. C'est également un outil pour lutter contre le non-recours aux droits.

Par ailleurs, l'égalité femmes-hommes fait l'objet d'une démarche volontariste de la part de la Collectivité de Corse. Cet engagement s'est traduit en 2020 par l'élaboration des deux premiers plans d'actions pour la période 2021-2023 qui comportent respectivement un volet interne relatif à l'égalité professionnelle et un volet sur l'intégration de la thématique au sein des politiques publiques. La déclinaison détaillée des actions réalisées en 2020, figure dans le rapport éponyme présenté à l'Assemblée de Corse, à l'occasion de sa session budgétaire.



Près de **20 M** d'euros pour soutenir la politique du logement.

... Et à venir

En 2021, une modification du règlement d'aides au logement « Una Casa per tutti, una casa per ognunu » sera proposée à l'issue de sa première année de mise en œuvre, afin d'en accroître la pertinence et l'efficacité. Une première version du portail d'accueil social sera mise à disposition du public courant du 1^{er} semestre 2021, avec l'objectif de couvrir dans l'année 100 % du territoire.



Evènement « Donne di Corsica, site l'avvene », 08 mars 2020, Bastia.



environ **250** ménages corses ont bénéficié du dispositif d'aide en faveur de la primo-accession à la propriété



88 % de la population, c'est le taux de couverture du premier accueil social par département accessible à moins de 30 minutes.



Assicurà e mubilità à l'accessu à u numericu è à a furmazione

Garantir les mobilités, l'accès au numérique et à la formation

Les actions réalisées en 2020

La Collectivité de Corse a poursuivi les actions engagées visant à désenclaver les aires urbaines, grâce au développement et à l'amélioration de la qualité du réseau routier secondaire qu'il s'agit d'harmoniser sur l'ensemble du territoire (requalification de la Rodeo et pénétrante, route des sanguinaires sur Aiacciu, voie nouvelle Bastia-Furiani, giratoire de Tragone, régénération du tunnel sur Bastia).

La Collectivité de Corse poursuit la modernisation et le développement de modes de transport alternatifs au transport individuel dans le cadre de sa politique d'intermodalité, visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques de transports terrestres intérieurs (routiers et ferroviaires) afin d'offrir des services adaptés à la demande et aux différents territoires.

Ainsi, en 2020, concernant le ferroviaire, une opération de modernisation de la signalisation ainsi que la création de nouveaux points de croisement de Bassanese et de la Caldaniccia ont été réalisées. Par ailleurs, le développement des modes doux de déplacement est également intégré dans les projets routiers, et notamment aux abords des centres urbains avec la réalisation de liaisons douces, qui répondent aux appels à projets « fonds Mobilités actives ».

Le renforcement de l'accessibilité numérique est un enjeu majeur du développement économique et social, particulièrement des zones rurales et de montagne de la Corse. En 2020, la Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique (DTAN) de la Collectivité de Corse a poursuivi son action autour de trois axes : les infrastructures de réseaux de télécommunication (déploiement du haut débit, très haut débit, de la téléphonie mobile, renforcement réseau très haut débit des lycées et collèges, ...), les services et les usages numériques (cahiers de vacances de la cyber sécurité, renforcement de la disponibilité de l'Espace numérique de travail des lycées et collèges et des services numériques associés,...).

Des actions ont aussi été menées dans le domaine de la définition de la stratégie numérique avec la poursuite de la concertation (en distanciel) dans le cadre des travaux du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement

numérique de la Corse (SMART ISULA) et le lancement des premiers travaux autour de la souveraineté des données territoriales.

Un soutien accru à la formation, facteur de cohésion territoriale et sociale, a également été apporté par la Collectivité dans le cadre d'une subvention au Service commun de la formation continue de l'Université de Corse de 562 160 euros. Ce projet comprend un programme portant sur des diplômes universitaires (DU) et des diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU).

... Et à venir

Mise en œuvre du schéma multimodal avec notamment l'instauration d'une nouvelle tarification homogène et le déploiement d'un nouveau système de billetterie numérique multimodal, 3 projets de voies vertes en 2021 dont 4,25 M euros pour un linéaire de 6 km (itinéraire le secteur Ricantu – Bastelicaccia).



+7 sites de téléphonie mobile, 45 en cours de déploiement.



15 Km de voies vertes intégrés aux projets routiers en agglomération d'Aiacciu.



5 000 Km de routes sur le territoire corse.



84 Km de fibre optique supplémentaires installés en 2020. 80 kms de tranchées créés 16 NRA ZO opticalisés.

20 758 prises déployées sur 32 160 au total 12 NRO posés sur 20.



80 M d'euros investis sur les routes.



Rinfurzà l'attrattività è u sustegnu à i territorii

Renforcer l'attractivité et le soutien aux territoires

Les actions réalisées en 2020

Afin de lutter contre la fracture territoriale, la Collectivité de Corse accompagne les communes et intercommunalités dans la réalisation de leurs projets, en cohérence avec les logiques d'équité et de solidarité placées au cœur de la politique mise en œuvre par le Conseil exécutif de Corse.

L'année 2020 a été celle de l'entrée en vigueur du nouveau règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires, adopté en novembre 2019 et permettant de mobiliser les dispositifs suivants : la Dotation Quinquennale, la dotation école, le fonds de solidarité territoriale, le fonds intempéries et le fonds de territorialisation.

Ce règlement a notamment permis d'augmenter de 18% le montant total de la dotation quinquennale pour l'ensemble des communes de Corse par rapport à la période précédente, et de majorer les taux d'intervention en faveur des territoires de l'intérieur et de la montagne.

Par ailleurs, dès le début de la crise sanitaire, la Collectivité de Corse a assuré la continuité des versements au titre des subventions accordées aux communes et intercommunalités. Les dispositifs liés au règlement d'aides ont ainsi pu être sollicités sans interruption par les territoires, alors en première ligne auprès des populations.

Un des objectifs majeurs est de poursuivre l'effort de simplification et d'harmonisation des procédures, en transversalité avec les différentes politiques sectorielles, par la mise en place d'une porte d'entrée unique, afin de renforcer la proximité avec les acteurs locaux et l'efficacité des politiques publiques menées par la Collectivité de Corse.

Au-delà de ses destination et cadre de mise en œuvre habituels, le fonds montagne a représenté une voie de soutien mobilisable pour les territoires les plus contraints et les publics les plus isolés subissant les effets de la crise sanitaire et économique.

Le 30 juin 2020, l'Assemblée de Corse a approuvé la mise en œuvre d'un dispositif transitoire du fonds

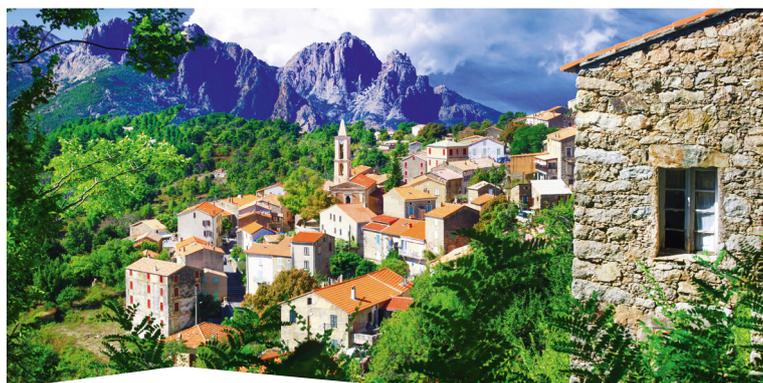
montagne visant à lutter contre les effets de la crise à travers :

- Un volet socio-économique : aides directes à destination des entreprises des territoires de l'intérieur et de la montagne, aides à l'embauche de saisonniers ;
- Un volet agricole : achat des stocks, aides aux exploitants, soutien aux circuits courts, prise en charge des frais d'abattage et de transport des carcasses ;
- Un volet social : soutien à l'acquisition de tablettes numériques par des structures hébergeant des personnes âgées ou associations d'aide à la personne, en plus des communes et intercommunalités déjà éligibles.

Dans le cadre de sa politique en faveur des territoires, la Collectivité de Corse contribue à l'animation de la vie locale, au développement de l'offre d'activités et à la mise en place de services multigénérationnels et multisectoriels, par un soutien financier en faveur du secteur associatif, renforcé notamment en 2020 dans le cadre de la crise Covid.

... Et à venir

La Collectivité travaille également sur une nouvelle approche de sa relation aux territoires (territorialisation et contractualisation), en particulier à travers le développement des Casi di i Tarritorri, structures qui ont vocation à constituer des centres ressources pour les territoires et ainsi faciliter leur accès aux services et aux dispositifs.



Village d'Evisa

AGISCE DA PERMETTE À L'ESSARI UMANI DI SPANNASSI



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT
DES ÊTRES HUMAINS



Animation scolaire nature (fête de la nature, site du Ricanto, géré par la Collectivité de Corse).

LE CONTEXTE CORSE



La conjoncture subie, en 2020, a lourdement impacté le bien être des insulaires dans tous les secteurs de leur vie, notamment en raison des mesures de confinement successives, et des restrictions des libertés individuelles, et collectives. Les conséquences de cette pandémie ont généré un mal être global, accentué par les périodes d'isolement imposé, la perte du lien social et familial, l'arrêt des manifestations ou encore la fermeture des lieux culturels...

La Collectivité de Corse poursuit son engagement durable avec pour ambition d'assurer un développement équitable du territoire et de placer le bien-être et l'épanouissement des citoyens au cœur de son action.

Cela passe notamment par la préservation et la valorisation de la culture et de la langue, un patrimoine collectif qui fonde l'identité de la Corse et s'avère essentiel pour garantir la cohésion sociale, territoriale et générationnelle.

Pour répondre à ces enjeux, la Collectivité de Corse conduit une politique ambitieuse notamment en termes pédagogique et culturel.



Sparghje u patrimoniu naturale, a cultura è a lingua corsa

Faire rayonner le patrimoine naturel, la culture et la langue corse

Les actions réalisées en 2020

La Collectivité a continué à favoriser et à soutenir la mobilisation des acteurs culturels par l'assouplissement des règles de ses règlements d'aide, le maintien des financements sollicités, y compris pour des événements n'ayant pu être réalisés, et le renforcement de la commande publique. en matière de développement durable. Les événements les plus importants de l'île, adhérents de la Charte des festivals, sont concernés. En 2020, l'ensemble des engagements de la Charte sur les 5 finalités ont été mis en application dans le cadre du plan Corsica Rilanciu.

Par ailleurs, la poursuite du déploiement du dispositif incitatif d'écoproduction « Eco Migliurenza » en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse, permet, pour les sociétés de production sur les tournages de films qui s'y s'engagent, une bonification de 15% sur l'aide octroyée par la CDC.

La démocratisation des pratiques vocales éducatives a été développée, à travers le projet « Indìa u cantu ».

L'épanouissement des jeunes et leur réussite scolaire sont une priorité pour la Collectivité de Corse. Cet engagement s'est traduit en 2020 par le renforcement du réseau très haut débit éducatif.

Au travers d'appels à projets éducatifs « *I trufei scularii di u sviluppu à longu andà* » (« Les trophées scolaires du développement durable »), lancés annuellement par la Collectivité, une aide financière aux établissements scolaires (maternelles, primaires et collèges) est allouée pour des projets pédagogiques en lien avec le champ des 17 ODD, l'objectif étant de soutenir les initiatives destinées à transmettre aux futurs citoyens des connaissances en matière de développement durable et les sensibiliser à ces enjeux pour la préservation de leur territoire.

Dès la rentrée scolaire de septembre 2020, rendant le port du masque obligatoire en milieu scolaire, la Collectivité de Corse a distribué des masques gratuits aux élèves n'ayant les moyens de s'en procurer.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de valorisation pédagogique des espaces naturels sensibles, la Collectivité, malgré la crise de la Covid-19, a organisé 25 sorties scolaires (410 élèves), 9 journées d'action avec le grand public (354 participants) réparties sur 18 sites.

Les dispositifs d'enseignement et de formation ont également été étendus en direction du grand public et des scolaires, avec l'objectif de rendre accessibles les ressources en langue corse (création de nouveaux centres en partenariat avec le schéma de massif montagne, soutien accru à la création audiovisuelle et numérique en langue corse).

Le plan « Media & Lingua Corsa » a été poursuivi et étendu à de nouveaux médias, et un effort particulier sera porté vers les collectivités publiques toujours plus nombreuses à solliciter la direction en matière d'aide à la signalétique en langue corse.

Dans le cadre de Salvezza, pour soutenir les secteurs et activités culturels et artistiques lourdement impactés par la crise, la Collectivité de Corse a alloué 30 millions d'euros à la culture à travers son plan régional de soutien en faveur du monde culturel insulaire.

... Et à venir

Le développement de la langue corse dans les nouvelles technologies fera l'objet d'un appel à projets territorial en début d'année 2021.



180 actions pour la diffusion de la langue corse pour un montant de 419 000 euros. 2 nouvelles maternelles immersives, 9 case di a lingua sur le territoire.



416 000 masques chirurgicaux (166 500 €) et **50 000** masques en tissu (169500 €) fournis aux élèves des collèges et des lycées.



9 établissements de plus reliés à la fibre optique soit **100%** des collèges et des lycées.



30 M d'euros pour le plan régional de soutien en faveur du monde culturel insulaire.



25 projets « Trophées scolaires du développement durable » retenus en 2019-2020.

SVILUPPÀ I MODI DI PRUDUZIONE È DI CUNSUMAZIONE RISPUNSEVULI

DÉVELOPPER DES MODES
DE PRODUCTION ET
DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



LE CONTEXTE CORSE



La crise sanitaire inédite nous oblige à repenser nos modes de vie, à changer nos comportements au quotidien, et finalement à prendre conscience des richesses et des ressources que nous offre la Corse.

Plus que jamais, il est indispensable de valoriser durablement nos ressources naturelles afin de limiter les facteurs de dépendance extérieure de notre territoire et tendre progressivement vers une véritable autonomie alimentaire.

Dans cet esprit, il s'agit de faire de la transition écologique et solidaire une réalité territoriale, favoriser notre production locale qui tend à devenir Bio, encourager les acteurs et producteurs insulaires qui œuvrent déjà à cette transition, impulser un tourisme durable et rural recentré vers nos richesses endémiques.

Ces enjeux s'inscrivent dans une démarche pour un développement économique durable et responsable de l'île au service de l'amélioration de la vie des Corses.



Prumove una ecunomia durevule è di vicinanza

Promouvoir une économie durable et locale

Les actions réalisées en 2020

Dans le cadre du Plan de Développement Rural, les aides à la conversion en agriculture biologique (AB) ont été poursuivies. L'enjeu majeur est d'accroître les surfaces en AB de la Corse et soutenir les agriculteurs pendant la période de transition avant la mise en œuvre de la nouvelle Politique agricole commune (PAC).

Une campagne de soutien au commerce local et de proximité « campu è compru in corsica » a aussi été lancée par la Collectivité de Corse.

Le cadre de référence pour le développement de l'Economie Sociale et Solidaire en Corse, validé par l'Assemblée de Corse le 19 décembre 2019, a consacré la volonté de la Collectivité de Corse de co-construire une stratégie nouvelle avec les acteurs de l'ESS et les territoires.

Ainsi, les travaux réalisés collégalement pendant plus de dix mois par environ 75 acteurs de l'ESS ont été restitués lors de l'installation du Comité de Pilotage ESS en Corse, le 14 décembre 2020. Ces groupes de travail se sont organisés autour de quatre thèmes centraux (la clause sociale dans la commande publique ; l'économie circulaire ; l'alimentation durable ; la mobilité durable et inclusive) et ont donné lieu à des propositions et des projets concrets, qui ont vocation à irriguer les politiques publiques de la Collectivité de Corse.

La crise actuelle met en évidence la nécessité de poursuivre et de renforcer cette démarche en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire qui représente aujourd'hui le premier employeur en milieu rural en Corse.

Le tourisme, secteur économique majeur de l'île, est un levier essentiel pour impulser une nouvelle trajectoire de croissance et de développement durable. L'Agence du tourisme de la Corse (ATC) a poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route 2018-2021 pour favoriser la prise en compte plus ambitieuse d'un tourisme durable dans les politiques publiques territoriales et limiter l'impact environnemental du secteur.



Cela s'est notamment traduit, en 2020, par la mise en œuvre d'action de promotion de l'Ecolabel Européen (initiation d'un cycle de rencontres avec les acteurs de acteurs de l'hébergement touristique insulaire) et l'organisation de la journée des ambassadeurs du Tourisme Durable.

La marque territoriale, créée par l'ATC, Safe CORSICA, s'appuie sur les valeurs suivantes : Confiance - Sécurité - Solidarité dont est de promouvoir une image sécurisante de la destination.

Par ailleurs, l'action de l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC) en faveur de l'instauration d'une politique régionale territoriale dans le domaine économique et social s'est poursuivie : mise en œuvre d'une politique coordonnée entre les EPCI et l'ADEC au service de la relance indispensable de l'économie insulaire.

Le projet de construction d'une pépinière d'entreprises a également été lancé sur la Commune de Viggianello. Cet outil de développement économique permettra de répondre à l'insuffisance de l'offre immobilière d'entreprises au sein de la micro-région du Sartenais-Valinco-Taravo.

... Et à venir

Des réseaux d'acteurs publics et privés seront développés pour activer une stratégie d'économie circulaire durable et pérenne. Les régimes d'aides feront l'objet d'une adaptation.

Pour 2021, poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour une transition écologique et numérique du tourisme corse (Hackathon sur le Tourisme Durable prévu en mai 2021, accompagnement du « slow tourisme », verdissement de la restauration et de l'hôtellerie ...).



12 conventions signées entre l'ADEC et les EPCI.

1,9M€ investi pour la création de la pépinière d'entreprises de Viggianello.



+ 81% d'exploitations en agriculture biologique fin 2019 (par rapport à 2015), le 3^e rang national.



Assicurà una gestione virtuosa di i scarti è avviassi ver di una ecunomia circolare

Conforter une gestion vertueuse des déchets et tendre vers un modèle d'économie circulaire

Les actions réalisées en 2020

A ce jour, la question des déchets marque la seule incertitude majeure quant à la capacité de la Corse à construire un modèle totalement vertueux de développement durable. Mais la crise actuelle doit inciter l'ensemble des acteurs à surmonter, y compris dans ce domaine sensible et complexe, les blocages actuels et à initier une nouvelle voie, confirmant irrévocablement le caractère pionnier et massif de l'engagement de l'île dans la révolution écologique.

La Collectivité de Corse poursuit sa dynamique d'amélioration des actions en faveur de la maîtrise des déchets (dans le cadre du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) et du plan d'action sur les déchets 2018-2021), en lien avec l'ensemble des élus concernés, l'Etat et le SYVADEC, en agissant sur les trois principales composantes des déchets : le tri, le sur-tri et le stockage. Ainsi, l'Office de l'Environnement (OEC) agit auprès des communes et des intercommunalités aux fins de répondre au mieux à leurs besoins et dans le respect des équilibres techniques, économiques et environnementaux.

Dans la poursuite de sa compétence de planification (décret n°2016-811 du 17 juin 2016), la Collectivité s'attache à finaliser son nouveau Plan Territorial de Prévention et de Gestion des Déchets (PTPGD) qui intègre les déchets non dangereux et dangereux, ceux du BTP, ainsi que le Plan pour l'économie circulaire. Parmi les objectifs principaux, coopération renforcée (à travers la création d'un observatoire des déchets), généralisation du tri à la source (place de la collecte en porte-à-porte et la collecte sélective optimisée), traitement et valorisation énergétique ou encore le développement de l'économie circulaire (nouveau plan Territorial d'Actions pour une Economie Circulaire (PTAEC)) sont prévus.

Au titre de l'économie circulaire, l'organisation d'Appels à Manifestations d'Intérêts (AMI), a pour but d'optimiser progressivement, l'efficacité des politiques publiques, la préservation de l'environnement, un développement économique plus harmonieux et équilibré, grâce notamment à de la valorisation et une meilleure gestion des flux et de la ressource.

Par ailleurs, l'OEC et l'ADEME ont défini conjointement une formation spécifique à l'économie circulaire à destination des entreprises, acteurs professionnels, collectivités locales, associations et institutionnels. D'autres actions de soutien au développement de l'économie circulaire et de valorisation des ressources ont été déployées par l'OEC, notamment en faveur de projets d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT), d'écoconception des process dans les entreprises. L'Office du développement agricole et rural de la Corse (ODARC) s'est également mobilisé pour la promotion de la production locale par le biais des circuits courts et le soutien à une agriculture de qualité.

Enfin, la Collectivité poursuit sa démarche volontariste pour faire de la Corse un territoire zéro pollution plastique, actée suite la visite de Mme Isabelle Autissier lors d'une conférence organisée par le CESEC en date du 12 décembre 2019. Cet engagement se traduit par un partenariat avec l'association WWF France pour la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions. En décembre 2020, un groupe projet a été constitué pour réactiver les premiers travaux initiés avant la crise de la Covid-19.

... Et à venir

La signature en 2021 de la charte « Zéro rejet plastique en Méditerranée » avec le WWF qui engage la Collectivité pour les trois années à venir doit se concrétiser par un plan d'action. Les actions à mettre en œuvre concerneront l'administration et ses pratiques, mais aussi les territoires, tout en intégrant l'ancrage euro-méditerranéen de la Corse.

Début 2021, vote par l'Assemblée de Corse des choix et orientations proposés pour le futur PTPGD.

39 projets territoriaux avec un avis favorable pour un montant de **1 954 001,30 €** dans le cadre du CPER. **3 394 488,93 €** engagés par l'OEC pour 8 opérations dont l'aide au transport des déchets (SYVADEC et Pieve de l'ornanu).



194 112,65 €

engagés par l'OEC pour la thématique Économie Circulaire dans le cadre des AAP « EC/ADEME ».



Pianu strettu nantu à

Zoom sur

L'azione interne in quantu à u funziunamentu di a Cullettività di Corsica

Les actions internes au fonctionnement de la Collectivité de Corse

La qualité de vie au travail

Dans le cadre de la politique ambitieuse engagée dès 2018 pour réduire les inégalités entre les personnels et améliorer leur qualité de vie, la Collectivité de Corse a développé de nouvelles actions : révision des grilles de répartition basées sur le Quotient Familial pour augmenter le nombre d'agents éligibles aux prestations, projet de convention de partenariat pour une mutuelle santé et prévoyance plus avantageuse à compter de 2022.

Projet de la Collectivité lancé en 2019, la généralisation du télétravail a fait l'objet d'une expérimentation en 2020. Cette mise en place a eu lieu dès septembre et octobre en réponse à l'urgence de la crise sanitaire.



9 millions d'euros de budget prévisionnel dédié à l'action sociale.



8 EPLE équipés de chaudière biomasse en 2020
Plan d'Amélioration des Performances Energétiques (PAPE)

500 000 € investis dans des actions gains rapides en termes d'économie d'énergie



41 actions réalisées pour un effectif total de 284 agents formés à distance et 194 jours réalisés.

Les économies d'énergie et la réduction de l'empreinte carbone

Parce qu'elle porte l'ambition d'un territoire exemplaire en matière durable, la Collectivité de Corse poursuit en 2020 l'intégration dans son propre fonctionnement de pratiques et de mesures écoresponsables :

- Rénovation énergétique des bâtiments scolaires : nouvelles chaudières biomasses, actions à gains rapides en matière d'économie d'énergie (relamping LED, équipements électriques et sanitaires à détection ou à temporisation). À venir : rénovation et extension des productions biomasse dans les EPLE : 11 EPLE équipés fin 2021 et 13 EPLE équipés fin 2022 ;
- Rénovation énergétique des bâtiments culturels : début de l'étude préalable aux travaux de l'espace Jean-Paul de Rocca Serra, abritant la Cinémathèque de Corse et le Centre culturel communal pour obtenir une labellisation Bâtiment Basse Consommation Énergétique (BBC) en 2021 ;
- Développement de l'éco-construction dans le patrimoine bâti ;
- Rationalisation et renouvellement de la flotte de véhicules ;
- Actions de formation à distance à destination des agents pour réduire l'impact environnemental et limiter les trajets ;
- Poursuite de l'harmonisation et de la généralisation du tri sélectif au sein des bâtiments de la collectivité : lancement d'une étude sur 5 flux principaux (déchets papier, carton, déchets de boisson, bois, verre) afin d'établir un état des lieux sur les principaux sites et de définir une méthodologie comparative de mise en œuvre opérationnelle et de suivi de cette mission.



90 000 € de budget alloué à l'AMO Tri sélectif pour les bâtiments de la Collectivité.

Le Corsican Business Act du territoire à travers la commande publique

Dans le cadre du plan « Salvezza », la Collectivité s'est mobilisée pour soutenir l'activité économique du territoire en élaborant le « Corsican Business Act ».

Pratiques et critères d'achat, délais de paiement, autant de dispositions qui, trop souvent, sont autant d'obstacles pour les TPE et PME. Le « Small Business Act », est un outil qui vise à promouvoir la croissance des TPE/PME locales. Il a pour objectif de faciliter la candidature de ces entreprises aux marchés publics, ainsi que la réalisation des marchés, tant sur les plans administratifs que financiers, tout en favorisant, à moyen terme, l'émergence de nouveaux opérateurs locaux.

La mise en place de ce « Small Business Act », en Corse, pour les TPE/PME du territoire, se traduit, notamment, par une meilleure visibilité de la commande publique, une simplification des procédures mises en œuvre, la réduction des délais de paiement, l'octroi d'avances pour répondre aux problèmes de trésorerie, etc. Le « Corsican Business Act » a pour ambition d'avoir un impact positif sur les entreprises locales, mesurable, favorisant leur dynamisme en matière de gains de nouveaux marchés, mais aussi sur leur vitalité en matière de création d'emploi.

A venir : il sera proposé au territoire en 2021.

Le Schéma de Promotion des Achats Sociologiquement et Socialement Responsables (SPASER): vers une politique d'achat public plus durable

La Collectivité à la volonté de se doter d'une commande publique éco responsable. Ainsi, elle a pour objectifs de poursuivre un travail déjà engagé dans ce domaine pour construire son offre d'achat au travers de marchés publics intégrant des éléments à caractère social, écologique tout en contribuant à la promotion d'une économie circulaire sociale et solidaire.

Le SPASER, en cours d'élaboration au sein des services de la Collectivité, se décline sous 3 axes :

Axe économie et territoire

Soutenir et relancer l'économie locale, stabiliser les carnets de commandes (revenus), simplifier et faciliter l'accès des opérateurs locaux, avec une action spécifique en direction des PME/TPE (Corsican Business Act, action)

Axe social

Relancer l'emploi local, soutenir l'économie sociale et solidaire, favoriser et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi (clauses sociales et marchés réservés, clause égalité à destination du public féminin)

Axe environnement et économie circulaire

Promouvoir une commande publique durable avec le recours à un approvisionnement local (circuit court, saisonnalité) et/ou à destination des entreprises développant une pratique respectueuse de l'environnement (clauses éco).

A venir en 2021: adoption du schéma opérationnel, sensibilisation et formations des agents et agentes en charge de la commande publique et des directions et services acheteurs.

Le plan de continuité d'activité (PCA) de la Collectivité de Corse liée à l'épidémie de Coronavirus-Covid-19 : une organisation adaptée pour poursuivre les missions essentielles

Dans ce contexte inédit d'urgence sanitaire, le plan de continuité d'activité a été déclenché pour permettre à la Collectivité de Corse de maintenir la bonne réalisation des missions essentielles, à savoir :

- Assurer la sécurité et la protection sanitaires des personnels de la Collectivité de Corse (fournitures de kit de protection individuel à l'ensemble des agents) ;
- Garantir la sécurité et la protection des usagers de la Collectivité, notamment au plan social et sanitaire dans l'intérêt des publics fragiles et vulnérables ;
- Assurer la continuité du service public et les missions essentielles remplies par la Collectivité au service de la population.

En fonction du niveau de priorité activé, le PCA définit les missions essentielles maintenues au sein de la Collectivité et l'organisation à mettre en œuvre pour remplir ces activités (postes et emplois impactés, constitution de réserve d'agents, règles du travail à distance et déploiement de moyens dédiés,...).

À via di un territoriu mudellu !

Cap sur un territoire
exemplaire !



Cullettività di Corsica
Direzzione di a Strategia è di l'Innuvazione

Palazzu di a Cullettività di Corsica
22, corsu Granval
20000 Aiacciu
Corsica

04 95 20 25 25
contact@isula.corsica